

## LE BOULANGISME EST-IL ANTIPARLEMENTAIRE ?

Jean Garrigues

L'Harmattan | « *Parlement[s], Revue d'histoire politique* »

2013/3 n° HS 9 | pages 49 à 58

ISSN 1768-6520

Article disponible en ligne à l'adresse :

---

<http://www.cairn.info/revue-parlements1-2013-3-page-49.htm>

---

!Pour citer cet article :

---

Jean Garrigues, « Le boulangisme est-il antiparlementaire ? », *Parlement[s], Revue d'histoire politique* 2013/3 (n° HS 9), p. 49-58.

---

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Le boulangisme est-il antiparlementaire ?

**Jean Garrigues**

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Orléans,  
CEPOC-POLEN  
jeang78 arobase orange.fr

« Boulanger entendait que le parlementarisme est un poison du cerveau comme l'alcoolisme, le saturnisme, la syphilis, et que, dans les verbalismes et la vacuité de ce régime, tout Français s'intoxique. » C'est ainsi que Maurice Barrès, décrivant l'une des « nuits historiques » boulangistes de novembre 1887, nous fait entrer par la grande porte dans une forme d'antiparlementarisme radical et viscéral, indigné par « l'immoralité de ces parlementaires »<sup>1</sup>. À plusieurs reprises, dans *L'Appel au Soldat*, revient comme un leitmotiv la détestation des parlementaires, un « indicible dégoût » pour « le désordre et la laideur de ces politiciens, chez qui il reconnaissait moins de conscience politique que dans une station de fiacre quand les cochers lisent leurs journaux »<sup>2</sup>, mais aussi la condamnation de « l'impuissance des chambres », qui « excèdent le pays par la misère et la nervosité de leurs

---

<sup>1</sup> Maurice Barrès, *L'Appel au Soldat*, Paris, Juven, 1900, p. 104.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 183.

manifestations »<sup>3</sup>. Un champ barrésien de l'antiparlementarisme se dessine, largement informé par l'expérience cruciale de l'affaire Dreyfus, et qui englobe aussi bien les élus eux-mêmes que le système institutionnel auxquels ils sont associés.

« Le mal gît dans les institutions parlementaires. Un régime qui place les ministres dans les Chambres stérilise celles-ci ; nous ne discutons jamais ce qui semble à l'ordre du jour, mais la chute ou la conservation du Cabinet. La question de confiance qui se pose à chaque pas, en même temps qu'elle dénature toutes les discussions, entrave la liberté du vote », explique Alfred Naquet dans le récit barrésien<sup>4</sup>.

L'antiparlementarisme boulangiste décrit par Barrès est donc à la fois moral et fonctionnaliste, sur fond d'exigence démocratique, ou, plus précisément, bonapartiste : « Expliquez bien à vos amis, fait-il dire à Boulanger, que le parlementarisme, tel que nous le voyons fonctionner, tend à établir une façon d'aristocratie. Je suis un démocrate et non pas un partisan de ce corps parlementaire où chacun pense à ses intérêts, jamais à ceux de la patrie. »<sup>5</sup> Reconstitué au prisme de l'expérience panamiste et antidreyfusarde, le boulangisme barrésien nous apparaît comme un antiparlementarisme radical et polymorphe, qui renvoie d'emblée aux ambiguïtés et à la complexité du concept. Il convient donc de se demander, en délaissant le terrain fictionnel, si le mouvement boulangiste des années 1888-1891 s'articule bien avec cet antiparlementarisme à la fois viscéral, idéologique et institutionnel décrit par Barrès. Si l'on se réfère à la production conceptuelle du général Boulanger lui-même, il est bien difficile de se faire une idée précise. Son discours prononcé le 4 juin 1888 à la Chambre des députés pour réclamer une révision constitutionnelle ne précise absolument pas s'il condamne le parlementarisme comme principe moral ou comme système institutionnel, s'il veut supprimer le Sénat ou le faire élire au suffrage universel, abolir la responsabilité ministérielle devant les chambres ou généraliser la pratique du référendum. Et si l'on relit sa profession de foi aux électeurs parisiens en janvier 1889, dans laquelle il se contente d'en appeler au « suffrage universel », son discours au banquet de Tours du 17 mars 1889, où il ne parle que de « l'autorité restaurée », ou encore sa proclamation aux électeurs de Montmartre, le 12 septembre 1889, évoquant le « parti ferryste » et « sa politique louche et cauteleuse dont le parlementarisme est l'expression », on n'est pas

---

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 187.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 137.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 129.

plus avancé sur la nature exacte de l'antiparlementarisme du général Boulanger lui-même.

Il y a donc d'autres champs de sources à explorer si l'on veut comprendre l'antiparlementarisme boulangiste. Est-ce une pensée unique dans le mouvement ? Peut-on y déceler plusieurs formes d'antiparlementarisme selon les moments, les hommes et les courants ? Est-ce un ingrédient du populisme ou du césarisme ? Est-ce le rejet du régime parlementaire pour un autre régime d'exécutif fort ? Est-ce tout simplement le refus du système institué par les lois de 1875 et modifié par la « constitution Grévy » de 1879, à savoir la pratique du régime d'assemblée ? Est-ce une manifestation d'hostilité face à la domination des républicains modérés ? Est-ce l'opposition à la politique suivie depuis 1879, assimilée à l'affairisme, au colonialisme et à l'oubli des questions sociales ? Ces questionnements sont évidemment très vastes, à la mesure de la complexité du mouvement boulangiste, et nous ne pourrions ici qu'esquisser des éléments de réponse.

### Un antiparlementarisme populiste ?

Commençons par l'interprétation basique et instrumentale qui est faite du boulangisme par ses adversaires, l'assimilant à un antiparlementarisme fondamentalement populiste, adossé à la rhétorique protestataire des petits contre les gros. « L'état d'esprit boulangiste est celui des mécontents de tous les partis, de tous les fatigués, de tous les découragés, de toutes les ambitions déçues, des imbéciles qui rendent la République responsable des mauvaises récoltes, des niais qui ont gardé l'amour du panache [...] », écrit Joseph Reinach dans *La République Française* du 11 mars 1888. Présenté comme le rassembleur des mécontents, « le grand dégoût collecteur », dicit Jules Ferry, Boulanger inaugurerait une tradition populiste dont l'antiparlementarisme serait l'un des ingrédients majeurs.

C'est d'ailleurs ainsi qu'il est instrumentalisé par ses alliés monarchistes, comme l'illustre cet article de *La Vraie France* du 11 avril 1888, faisant l'amalgame entre régime républicain, parlementarisme et majorité opportuniste :

« Rien n'arrêtera le courant populaire contre la République, contre l'opportunisme méprisé, contre la majorité de la Chambre impuissante [...] On vote pour Boulanger parce qu'on ne veut plus de ce régime abhorré. Les votes donnés à Boulanger ressemblent aux coups de balai aux immondices. »

Ce que confirme *Le Gaulois* du 16 avril 1888, au lendemain de la victoire de Boulanger dans le département du Nord :

« Le Général est victorieux. Donc la République a été battue [...] Il nous importe peu de savoir quelles fractions de l'opinion forment la majorité du général. Cette majorité existe, et cela signifie : plus de parlementarisme ! »

Cette interprétation populiste de l'antiparlementarisme boulangiste correspond-elle aux intentions et au discours de Boulanger lui-même et de son mouvement ? Plusieurs éléments semblent l'attester, à commencer par l'exploitation boulangiste de l'affaire des décorations en novembre 1887, qui voit la presse et les militants favorables au général dénoncer la république corrompue, celle de « Ferry famine », « Ferry Tonkin ». Rappelons que c'est un journal proche de Boulanger, *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, qui a dévoilé l'affaire dans son édition du 7 octobre 1887, et que, trois jours plus tard, Henri Rochefort lui a emboîté le pas à la une de *L'Intransigeant*, titrée « Le trafic des décorations », suggérant d'emblée la démission du président de la République Jules Grévy<sup>6</sup>. « Alors qui sait ? », écrit Rochefort, ajoutant que « le Sénat est capable de tout » et « la Chambre capable de rien », parce qu'à « tous ces gens-là » on a promis des « concessions de banques, des territoires miniers, des places pour leurs cousins, des maris pour leurs filles, rien ne prouve qu'ils ne donneraient pas à Ferry en personne, au Ferry du Tonkin, de Madagascar, du choléra et autres agréments, la place que l'humilié Grévy aurait désertée. »<sup>7</sup> Et c'est pourquoi, à la veille de la démission du chef de l'État, *L'Intransigeant* s'intéresse de très près aux « tripotages » du député Charles Ferry, le frère du ténor républicain<sup>8</sup>. Cette dynamique populiste explique le premier intitulé choisi par Boulanger pour son mouvement politique, baptisé Comité républicain de protestation nationale en mars 1888, ainsi que l'interview qu'il accorde au journal *La Presse* du 1<sup>er</sup> avril 1888, affirmant que « le parlementarisme ne finira ni dans l'imbécillité, ni dans le sang, mais dans la pourriture. » Tonalité identique dans sa proclamation aux électeurs du Nord, le même jour, condamnant une « Chambre devenue absolument étrangère aux aspirations du pays », coupée du peuple, et qu'il convient donc de dissoudre. Une brochure électorale le décrit à cette époque comme un « simple citoyen, dont la popularité tient en échec tout un parlement discrédité et méprisé », « la haute pègre de la finance, les officines où tout se vend, s'achète et se frelate, sauf la volonté souveraine des millions d'électeurs qui vont entrer en scène. »<sup>9</sup> C'est la définition même

<sup>6</sup> *L'Intransigeant*, 10 octobre 1887.

<sup>7</sup> *Idem*, 11 octobre 1887.

<sup>8</sup> *Idem*, 1<sup>er</sup> décembre 1887.

<sup>9</sup> Louis de Jonquières, *Le Général Boulanger, député du Nord, chef du parti national*, 1888, p. 8 (BNF Lb 57 9643).

d'un antiparlementarisme de type populiste, qui oppose les élites parlementaires impuissantes et corrompues à l'homme providentiel issu du peuple.

Il le dit à la Chambre, le 4 juin 1888, dans ce que Rochefort appelle « la Ménagerie », lorsqu'il réclame une révision constitutionnelle parce que « la France est lasse jusqu'au dégoût de ce régime qui n'est qu'agitation dans le vide, désordre, corruption, mensonge et stérilité. »<sup>10</sup> Il l'exprime dans sa proclamation pour sa seconde candidature dans le Nord, en août 1888, opposant la légitimité populaire à celle des « politiciens qui, faits pour recevoir vos ordres, affichent la prétention de vous imposer les leurs, et qui, après s'être présentés comme vos humbles serviteurs, se proclament aujourd'hui vos maîtres. » En campagne dans la Seine, il dénonce les « trésors qu'on dilapide dans les scandales du favoritisme et dans la création d'injustifiables sinécures. »<sup>11</sup> Henri Rochefort écrit de son côté que le « cri "À bas les voleurs !" est presque devenu un chant national. »<sup>12</sup> Et une brochure électorale dénonçant « les budgeti-vauriens » représente la quintessence de cet antiparlementarisme protestataire :

« Ils se sont mis à cinq-cents pour ruiner la France  
Aux frais de l'électeur qui, c'est fâcheux, commence  
À comprendre le truc de ces pots-de-viniers.  
Le moment est venu de les pilorier.  
On va les balayer et ce sera justice. »<sup>13</sup>

### Un antiparlementarisme césarien ?

Cette tonalité populiste suffit-elle à résumer l'antiparlementarisme boulangiste ? Si l'on se réfère plus attentivement au corpus de textes et de discours produits par le mouvement républicain national, c'est un autre registre, beaucoup plus institutionnel, qui est la trame de la critique boulangiste. Il ne s'agit pas de dénoncer les parlementaires corrompus et impuissants, mais bien le système parlementaire en tant que tel. Cela définirait une forme d'antiparlementarisme plébiscitaire ou césarien, que les adversaires du général dénoncent avec virulence. Dans un célèbre discours prononcé au banquet de la Société de tir d'Épinal, le 24 juillet 1887, Jules Ferry déclare la guerre à Boulanger en se référant explicitement au 2 décembre, puisqu'il le traite de « Saint-Arnaud de café-concert. »

<sup>10</sup> *L'Intransigeant*, 6 juin 1888.

<sup>11</sup> *Idem*, 13 janvier 1889.

<sup>12</sup> *Idem*, 26 janvier 1889.

<sup>13</sup> Au général Boulanger, 23 janvier 1889.

Joseph Reinach demande à ses amis républicains de combattre « la faction que ce soldat rebelle mène à l'assaut de la République »<sup>14</sup>. *Le Temps* du 21 avril 1888 estime qu'il faut « poser la question entre la République et le Césarisme », tandis que, le même jour, le Comité central de propagande socialiste et antiboulangiste, issu du courant possibiliste, dénonce « la forme dictatoriale et plébiscitaire » que Boulanger entend donner à la critique de la république bourgeoise. À deux jours de l'élection parisienne du 27 janvier 1889, Jules Simon publie une brochure intitulée *Souviens-toi du Deux-Décembre*, affirmant que « bien des analogies » existent « entre les deux époques »<sup>15</sup>. Et au lendemain de l'élection de Boulanger, *Le Temps* redoute que « l'empire plébiscitaire » ne soit « dissimulé derrière le prétendu parti national »<sup>16</sup>.

De fait, le parfum césariste imprègne les campagnes boulangistes, que ce soit par la présence du bonapartiste Georges Thiébaud aux côtés de Boulanger ou par la rencontre secrète de ce dernier avec le prince Napoléon, cousin de l'Empereur défunt, à Prangins, en Suisse, le 2 janvier 1888. Se réjouissant du triomphe de Boulanger à Paris dans son journal, Paul de Cassagnac, le polémiste-vedette du bonapartisme, y voit « une victoire pour tous ceux qui en ont assez de ce régime parlementaire pourri, tombé en putréfaction »<sup>17</sup>. Le même journal, lors de la campagne pour les élections générales de l'automne 1889, définit l'Union révisionniste, formée autour de Boulanger, comme le rassemblement de tous ceux, « royalistes, impérialistes et républicains désabusés et sincères », qui ne veulent plus « vivre sous une constitution pourrie » et qui considèrent « que le régime actuel est condamné » car « la République parlementaire a soulevé le dégoût public. »<sup>18</sup>

L'antiparlementarisme boulangiste serait-il donc d'essence césariste, comme le prétendent à la fois les adversaires républicains du général et ses alliés bonapartistes ? Boulanger et son proche entourage s'en défendent, à l'instar de Charles-Ange Laisant, député radical, expliquant à ses électeurs « qu'aucune dictature ni tentative de dictature n'est à redouter du fait du général Boulanger, qu'il n'a jamais eu la moindre pensée de coup d'État »<sup>19</sup>. Ce que confirme le général lui-même lors du banquet de Nevers, le 2 décembre 1888, date anniversaire du coup d'État de Louis-Napoléon : « si nous recommençons notre histoire, ce n'est pas pour en revenir en 1851, mais bien à 1789. » Et ce qu'il prouve en refusant le coup d'État césarien, au soir de sa victoire parisienne du

<sup>14</sup> *La République française*, 19 avril 1888.

<sup>15</sup> *Le Temps*, 25 janvier 1889.

<sup>16</sup> *Idem*, 29 janvier 1889.

<sup>17</sup> *L'Autorité*, 28 janvier 1889.

<sup>18</sup> *Idem*, 15 septembre 1889.

<sup>19</sup> *À mes Électeurs. Pourquoi et comment je suis boulangiste*, imp. de Mayer, Paris, 1887, p. 29.

27 janvier 1889, contrairement aux sollicitations de Paul Déroulède, du moins si l'on en croit le récit romancé qu'en fait Maurice Barrès<sup>20</sup>.

## Un antiparlementarisme démocratique ?

Écartons par conséquent l'hypothèse césarienne, les faits ayant prouvé qu'elle était périphérique dans l'écosystème boulangiste. En revanche, l'antiparlementarisme démocratique, fondé sur le rejet des institutions bourgeoises de 1875, semble dominant parmi les cadres et les militants du mouvement. Alfred Naquet, transfuge du radicalisme et stratège du boulangisme, « combat la Constitution néfaste de 1875 », et il entend « renverser cette œuvre orléaniste pour lui substituer une organisation foncièrement démocratique », afin que « toutes les désaffections dues au parlementarisme » soient « emportées par la grandeur de la lutte. »<sup>21</sup> Henri Michelin, lui aussi radical converti au boulangisme, ancien président du conseil municipal de Paris et député de la Seine depuis 1885, dépose le 4 décembre 1887 une proposition de résolution visant à souligner l'incompatibilité de la république parlementaire et du suffrage universel, donc la nécessité de réviser les lois constitutionnelles de 1875. Signée par plusieurs socialistes comme Alexandre Millerand, la proposition Michelin est reprise le 30 mars 1888 par un autre néo-boulangiste, Georges Laguerre, ancien secrétaire de Louis Blanc, qui demande la prise en considération du texte tendant à réviser les lois de 1875.

Cet antiparlementarisme révisionniste, de nature démocratique, domine le discours des militants boulangistes, notamment à Paris où ils sont le mieux structurés. En témoigne par exemple, lors de l'élection partielle de janvier 1889, le Manifeste du Comité révisionniste du sixième arrondissement, réclamant « la dissolution d'une Chambre bâtarde », issue d'un compromis avec les orléanistes, et « impuissante », ce qui nous renvoie à la dimension populiste.<sup>22</sup> Le Comité des républicains révisionnistes et socialistes du cinquième arrondissement, plus franchement à gauche, appelle à « chasser les parlementaires », réclamant une « Constitution nouvelle » qui « assure au peuple la souveraineté par laquelle seule sera fondée la République démocratique et sociale »<sup>23</sup>. Lors des élections générales de septembre, les discours se font plus virulents encore, mais aussi plus contrastés selon la sociologie des militants boulangistes. Dans un arrondissement bourgeois comme

<sup>20</sup> Maurice Barrès, *L'Appel au Soldat*, op. cit., p. 207.

<sup>21</sup> *Discours prononcé le vendredi 28 septembre 1888 devant le cercle révisionniste de Marseille*, Avignon, Imprimerie Gros, 1888.

<sup>22</sup> *L'Intransigeant*, 13 janvier 1889.

<sup>23</sup> *Idem*, 20 janvier 1889.

celui du XVII<sup>e</sup>, quartier des Ternes-Monceau, le candidat boulangiste Le Senne se contente d'exhorter les électeurs « sus aux parlementaires », « pour assurer un gouvernement honnête et stable autour duquel pourront se rallier tous les patriotes ! »<sup>24</sup> Dans le VI<sup>e</sup>, le candidat Aubeuf dénonce « le parlementarisme énervant depuis 1871 »<sup>25</sup>. Mais dans les arrondissements plus radicaux, le discours antiparlementaire est très nettement tourné vers l'aspiration à la démocratie absolue. Dans le XIX<sup>e</sup> par exemple, l'ex-blankiste Granger réclame « nettoyage et révision », car « la République ne peut vivre si elle reste la proie de la bande ferryste », « prisonnière d'une constitution monarchique. » Dans le XV<sup>e</sup>, Georges Laguerre entend « faire triompher par la Révision de la Constitution les réformes démocratiques et sociales promises depuis si longtemps au suffrage universel »<sup>26</sup>. Dans le XIV<sup>e</sup>, Henri Michelin exige des « réformes administratives, judiciaires, fiscales et sociales », dans le cadre de la « République démocratique et sociale ». Les institutions de cette république absolument démocratique doivent être fondées sur la suppression du Sénat et de la Présidence de la République, ainsi que sur l'instauration du scrutin de liste et du mandat impératif, si l'on en croit les programmes des comités boulangistes du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> arrondissements, bastions ouvriers. Ce que résume Maurice Vergoin, candidat du comité central socialiste constituant du XX<sup>e</sup> : « le régime parlementaire n'a rien fait pour le prolétaire bien qu'ayant promis beaucoup. Le peuple doit faire ses lois lui-même. »<sup>27</sup>

Par rapport à cet ultra-parlementarisme démocratique du boulangisme parisien, comment se situe le général Boulanger lui-même ? Dans son discours à la Chambre du 4 juin 1888, il semble se situer sur cette ligne : « Si le système parlementaire avait été compatible avec la démocratie, et s'il se fût comporté comme l'espéraient ses théoriciens, la révision serait sans objet. »<sup>28</sup> De même dans son *Manifeste aux électeurs parisiens* du 3 janvier 1889, dans lequel il prône une « révision constitutionnelle par le système le plus démocratique, c'est-à-dire au moyen d'une Constituante où chaque député aura toute faculté de défendre et de faire prévaloir ses opinions. »<sup>29</sup> Et plus encore dans son « Manifeste aux ouvriers de la Seine » du 20 janvier 1889, dans lequel il entend substituer « une République démocratique » au « régime

<sup>24</sup> *L'Intransigeant*, 13 septembre 1889.

<sup>25</sup> Archives de la Préfecture de Police, Fonds campagnes boulangistes, Carton Ba 1466.

<sup>26</sup> *L'Intransigeant*, 20 septembre 1889.

<sup>27</sup> Archives de la Préfecture de Police, Fonds campagnes boulangistes, Carton Ba 1466.

<sup>28</sup> *L'Intransigeant*, 6 juin 1888.

<sup>29</sup> *Idem*, 5 janvier 1889.

parlementaire qui est le gouvernement d'une classe égoïste et corrompue », tout en réclamant, dans une tonalité plébiscitaire, « que le pays soit consulté directement sur les questions politiques et sociales »<sup>30</sup>. Exilé à Londres, le 14 juillet 1889, il y célèbre au nom du peuple le centenaire de la Révolution française, dont les boulangistes se prétendent les « fils », opposés aux « oligarques » qui détiennent le pouvoir<sup>31</sup>. Ce qui inspire le caricaturiste Blass, dessinant dans *Le Pilon* du 14 juillet 1889 « La reprise de la Bastille », montrant Boulanger à cheval, accompagné par le canon du suffrage universel, à l'assaut de la Bastille parlementaire où l'on reconnaît les ténors du régime. Mais le général n'aura jamais dit clairement de quelle nature était la révision institutionnelle qu'il appelait de ses vœux, et dans quelle mesure elle corrigerait les défauts du système parlementaire en vigueur.

Dans le contexte de crise économique, sociale et politique des années 1880, il est certain que le moment boulangiste peut être considéré comme une remise en question virulente du modèle de régime parlementaire installé en 1875, et approfondi par la « constitution Grévy » de 1879. Cette critique est d'ailleurs largement partagée à l'époque dans les rangs des anti-boulangistes, parmi les socialistes et les radicaux hostiles au parlementarisme « bourgeois » issu du compromis avec les royalistes. Il existe une Ligue antiparlementaire républicaine pour la révision de la constitution, dont la réunion du 23 juin 1887 est présidée par un jeune avocat encore peu connu, maître Labori, qui se fera un « grand » nom lors de l'affaire Dreyfus<sup>32</sup>.

Dans un ouvrage paru en 1888 sur le boulangisme, le socialiste fouriériste Paul-Émile Laviron tranche clairement le problème en affirmant l'opposition irréductible entre le régime parlementaire, fonctionnant au profit d'une oligarchie, et le peuple qu'il « absorbe perpétuellement »<sup>33</sup>. Mais il s'agit d'une conception du boulangisme parmi d'autres, tant il est vrai qu'il y a presque autant de boulangismes que de boulangistes, et ce au sein même de l'état-major du parti républicain national. Ces différents boulangismes s'adaptent aux acceptions très diverses de l'antiparlementarisme, qui vont du rejet viscéral de la représentation parlementaire au questionnement sur la validité du bicamérisme, en passant par une critique ultra-parlementariste du système en vigueur. En revanche, ce qui est

<sup>30</sup> *L'Intransigeant*, 22 janvier 1889.

<sup>31</sup> *La Presse*, 14 juillet 1889.

<sup>32</sup> Archives de la Préfecture de Police, Carton Ba 98, 24 juin 1887.

<sup>33</sup> Paul-Émile Laviron, *Boulangisme et parlementarisme*, Paris, Imprimerie nouvelle de l'association ouvrière, 1888, 42 p.

incontestable, c'est la capacité du courant boulangiste à utiliser l'antiparlementarisme, dans ces différentes et fluctuantes acceptions, comme un thème récurrent et systématique de remise en question des élites républicaines. C'est le thème fédérateur par excellence, parce qu'il fédère à la fois les gauches radicales et socialistes, hostiles aux institutions bourgeoises de 1875, les droites traditionnelles, qui peuvent l'utiliser en fonction de leurs projets de restauration royaliste ou bonapartiste, les nationalistes, partisans d'un renforcement de l'exécutif, et bien sûr ce peuple des mécontents qui adhère au discours protestataire du coup de balai boulangiste.

La postérité du boulangisme, partagée entre une extrême gauche prônant une véritable démocratie parlementaire et une droite nationaliste attachée au pouvoir fort, indique à quel point l'antiparlementarisme de ce courant hétéroclite est marqué par les contradictions et les ambiguïtés. À bien des égards, on peut même se demander s'il s'agit d'antiparlementarisme, ou bien tout simplement de réforme du système parlementaire. Cette idée est d'ailleurs omniprésente dans le champ politique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et deviendra un thème récurrent de l'entre-deux-guerres. Sur ce plan comme sur beaucoup d'autres, la crise boulangiste est un moment fondateur.